

FFP3 NR D



Utilisation

FFP3 : protection contre les aérosols solides et liquides (p. ex. brouillards d'huile) non-toxiques, de faible à moyenne toxicité, et de haute toxicité dans le cas de concentrations allant jusqu'à 50 x VME ou 20 x VLE, [i.e. APF=4].

Protège par exemple contre les poussières de la laine de verre, de la laine de roche, contre le plomb, le chrome, les bois tendres, les fumées métalliques, les bactéries (légionellose)... S'utilise dans l'industrie, le BTP, les filières du bois, la métallurgie, la santé...

VME = Valeur Moyenne d'Exposition. VLE = Valeur limite d'exposition.
APF = Facteur de Protection attribué.

Caractéristiques techniques

Désignation: Demi-masque respiratoire filtrant contre les particules solides et liquides. Usage unique. Bride réglable. Joint facial en mousse Pince-nez métallique ajustable. Modèle classique. Type coque. Non ré-utilisable. Avec valve d'expiration.

Matière: non-tissé polypropylène.

Coloris: blanc

Classification: FFP3 NR D.

Durée de vie: si conservé suivant les conditions de stockage, jusqu'à 5 ans à partir de la date de fabrication

Conditionnement: - carton de 12 boîtes.
- boîte de 5 pièces.



En savoir plus: www.singer.fr

Principaux atouts

La qualité et la garantie d'une fabrication **ISO9001 et ISO14001**.

Conforme à l'essai de colmatage utilisant de la dolomie (symbole «D») = moins de résistance respiratoire et plus de confort pour l'utilisateur. Contours ergonomiques.

Brides facilement réglables. Joint facial d'échantéité pour une protection optimum.

Valve d'expiration pour un plus grand confort d'utilisation.

Boîtes distributrices attrayantes et très pratiques.

Protection
contre les
particules
solides et
liquides

Conformité

Ce gant a été testé suivant la norme européenne **EN149: 2001 +A1: 2009**:

«Demi-masques filtrants contre les particules.

Exigences, essais, marquage. Il est conforme à la **Directive Européenne 89/686/CEE** relative aux Equipements de Protection Individuelle.

Homologation : certificat d'Examen CE de type **n°CE59916** délivré par **BSI**, organisme notifié **n°0086**.

EN149: exigences	FFP1	FFP2	FFP3
Moyenne de la fuite totale vers l'intérieur	< 22 %	< 8 %	< 2 %
Pénétration initiale maximum des aérosols d'essai (Chlorure de sodium ou huile de paraffine.	< 20 %	< 6 %	< 1 %
Résistance respiratoire			
- à l'inspiration (30l/min)	< 0,6 mbar	< 0,7 mbar	< 1,0 mbar
- à l'inspiration (95l/min)	< 2,1 mbar	< 2,4 mbar	< 3,0 mbar
- à l'expiration (160l/min)	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar	< 3,0 mbar

CE0086



Votre partenaire **Goldex®**



by SINGER